

L'étatisme et la centralisation, catalyseurs de psychodrames

L'invité

Christophe Reymond

Directeur du Centre
Patronal



En France, l'année 2019 avait commencé dans les convulsions que les «gilets jaunes» faisaient subir à leur pays et leurs concitoyens. L'année 2020 a débuté, elle, dans le chaos né de la contestation d'un projet de réforme des retraites. Les deux mouvements n'ont apparemment pas grand-chose à voir. Il y a d'un côté une révolte des oubliés, de l'arrière-pays, des ronds-points périphériques. De l'autre, c'est la résistance des plus protégés (la retraite à 52 ans des conducteurs de bus de la RATP...), des statuts bétonnés, des services publics déifiés.

Ces psychodrames successifs ont pourtant plus en commun qu'il n'y paraît. Ils s'expliquent en bonne partie par des motifs tenant à l'histoire, à la conception du pouvoir, aux institutions. Nos voisins français ont vécu l'émergence progressive d'un État centralisé destiné à mettre fin à un éparpillement des provinces et de la société. Un État fort, bâti par la royauté, renforcé par la révolution, consolidé par les républiques successives.

Ce pouvoir concentré s'est développé au détriment des intermédiaires, qu'ils soient territoriaux (les pays de naguère, puis les régions et départements) ou institutionnels (l'aristocratie autrefois, le parlement aujourd'hui). Le citoyen n'a donc pour seul recours que l'adresse directe à l'État central, sans aucun filtre, aucune soupape. Le bras de fer est alors inévitable.

En Suisse, personne n'a jamais considéré qu'il suffisait de toucher la lisière du manteau d'hermine du souverain pour être soulagé de toutes sortes de ma-

ladies. Cela n'est pas seulement dû au peu d'aspirations monarchistes de la plupart de nos compatriotes. Le premier motif - le plus fondamental - tient à ceci que le pouvoir y est exercé en premier lieu à l'échelle des 26 cantons. Ce sont eux qui exercent la puissance publique en priorité, même s'ils voient leurs compétences hélas continuellement diminuées.

Si les routes du canton ne sont pas suffisamment entretenues, les impôts trop élevés et les forces de l'ordre trop ceci ou pas assez cela, rien ne sert d'en appeler à la démission de M^{me} Sommaruga ou de M. Maurer. C'est ici qu'il faut s'employer à faire changer les choses.

«On ne dira jamais assez l'importance des corps intermédiaires. Les associations, les organisations privées jouent chez nous un rôle fondamental»

Quant aux fameux corps intermédiaires, on ne dira jamais assez leur importance, ainsi que celle du principe de subsidiarité qui doit lui être attaché. Les associations, les organisations privées jouent chez nous un rôle fondamental. Le partenariat social aussi, y compris dans son expression la plus aboutie, la convention collective qui acquiert force de loi quand elle est étendue.

C'est en multipliant les lieux d'action, les cercles de compétences, les centres de décision que l'on évite ces appels à l'État central de régler tous les problèmes. Et à la colère de monter au fur et à mesure que celui-ci démontre ses limites.